



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 11 AVRIL 2022

Présents : Mme Bastos - MM Jasemin – Le Nagard

Assistent : Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)

Excusés : Mme Gontarczyk (Présidente) - M Sénécal

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier par mail ou déposé au DVOF. La commission ne prend plus en compte aucun document, concernant les plateaux, à compter du 31 mars 2022.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

***RAPPEL : plus aucun document papier ou mail concernant les plateaux ne seront pris en compte.
Merci de les enregistrer sur FAL***

ARGENTEUIL FC : Mail du 08-04-22 (hors délai)

Pris note de votre absence pour le critérium U12/U13 du 09-04-22 à Menucourt As pour cause de cas de Covid.

ENT. BEAUMONT-MOURS : Mail du 08-04-22

Pris note du forfait avisé de vos équipes pour le critérium U10/U11 du 09-04-22 à Magny en Vexin Fc

ENT. BEAUMONT-MOURS : Mail du 08-04-22

Pris note de l'annulation du plateau U8 du 09-04-22 à Beaumont.

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 06-04-22

Pris note de votre interrogation concernant l'engagement de vos équipes pour la phase 3.

Vos équipes sont bien engagées, le tableau joint concerne les clubs n'ayant pas fait leur engagement.

ENT. BOISSY-CHARS-ARR-CORM : Mail du 08-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U8 du 09-04-22 prévu à Beaumont.

BOUFFÉMONT ACF : Mail du 11-04-22

Pris note de l'absence de vos équipes sur le plateau U6/U7 du 16 04 22 0 Bruyères Usm.

BRUYÈRES USM : Mail du 08-04-22

Pris note de l'annulation du plateau U9 du 09 04 22 à Bruyères sur Oise.

CERGY-PONTOISE FC : Mail du 07-04-22

Pris note de votre candidature pour l'organisation de la JND le 18 06 22

CHAUMONTEL-LUZARCHES AS : Mail du 05-04-22

Pris note de votre impossibilité de vous connecter à FAL.

COSMO TAVERNY : Mail du 08-04-22

Pris note de votre réclamation, concernant l'amende de 100€ pour non-utilisation de la FMI sur la rencontre U12/U13 du 19 03 22 contre Adamois Ol. Demande de report de la rencontre avec accord de 2 clubs effectué 18 03 22.

La commission demande à la commission statuts et règlements d'annuler l'amende.

COURDIMANCHE AS : Mail du 09-04-22

Pris note de votre demande d'envoi des feuilles de présence des différents clubs présents au plateau du 09 04 22.

DEUIL-ENGHIEN FC : Mail du 05-04-22

Pris note de l'envoi des feuilles de plateau du 26 03 22.

DEUIL-ENGHIEN FC : Mail du 08-04-22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U10/U11 pour la rencontre du 09 04 22 à La Frette.

DEUIL-ENGHIEN FC : Mail du 08-04-22

Pris note de l'impraticabilité du terrain d'Eaubonne pour les rencontres U10/U11 du 09 04 22.

La commission remet les rencontres au samedi 23 04 22.

EAUBONNE CSM : Mail du 08-04-22

Pris note de l'impraticabilité du terrain d'Eaubonne pour les rencontres U10/U11 du 09 04 22 contre Deuil-Engchien..

La commission remet les rencontres au samedi 23 04 22.



ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 07-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau du 09 04 22 à Champagne Sfc.

ENTENTE SSG : Mail du 07-04-22

Pris note de votre interrogation concernant les engagements pour la JND et pour les critères Phase 3.
Les engagements sont à effectuer sur FAL avant le 15 04 22.

ENTENTE SSG : Mail du 11-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U8 du 09 04 22 à Beaumont.

ERMONT Ams : Mail du 05-04-22

Pris note de l'horaire de début du plateau.

ERMONT Ams : Mail du 05-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U8 du 09 04 22 au Thillay Esm.

FONTENAY EN PARISIS FC : Mail du 11-04-22

Pris note de l'annulation du plateau U9 du 09-04-22 à Fontenay Fc.

FRETTOISE ES : Mail du 06-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U8 du 09 04 22 0 Soisy AM.

FRETTOISE ES : Mail du 10-04-22

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U7 du 16 04 22.

MARLY ES : Mail du 08-04-22

Pris note de votre présence au plateau d'Arnouville avec 1 seule équipe.

MENUCOURT AS : Mail du 07-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U8 du 09 04 22 à Soisy AM.

MENUCOURT AS : Mail du 07-04-22

Pris note de votre interrogation concernant l'engagement de vos équipes pour la phase 3.
Vos équipes sont bien engagées, le tableau joint concerne les clubs n'ayant pas fait leur engagement.

MONTIGNY OL : Mail du 05-04-22

Pris note de l'impossibilité de recevoir le plateau u8 du 09 04 22
Le plateau a été transféré à Courdimanche As

MONTMAGNY SP : Mail du 04-04-22

Pris note de votre absence pour le plateau U8 prévu le 11 06 22

OSNY FC : Mail du 07-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U8 du 09 04 22 à Herblay pour cause de cas de Covid.

PIERRELAYE FC : Mail du 07-04-22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 pour la rencontre du 09 04 22 à Vémars St Witz.

PONTOISIENNE JS : Mail du 09-04-22

Pris note de votre déplacement à St Brice pour le plateau U8 N2 du 09 04 22.
La commission confirme que c'était bien un plateau U8 programmé à St Brice.

PRESLES USL : Mail du 29-03-22

Pris note de l'absence de vos équipes sur le plateau U6/U7 du 02 04 22

ROISSY US : Mail du 01 04 22

Pris note de l'annulation du plateau U6/U7 du 02 04 22.

SARCELLES AAS : Mail du 01 04 22

Pris note de l'annulation du plateau U6/U7 du 02 04 22.

SARCELLES AAS : Mail du 11 04 22

Pris note de l'inversion du résultat pour la rencontre U13 avenir n° 24367485 du 09 04 22 contre Garges Fcm.
La commission demande au secrétariat de modifier le résultat.



SURVILLIERS AV : Mail du 07 04 22

Pris note de votre accord pour la modification d'horaire en U10/U11 à St Ouen As.
Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur la rencontre n°24364745.

SURVILLIERS AV : Mail du 08 04 22

Pris note de l'absence du club de Champagne Sfc pour le plateau U8 à Survilliers pour cause de Covid de l'éducateur.

ST LEU FC : Mail du 11 04 22

Pris note de vos problèmes de tablette pour les matchs de catégorie U10/U11 et U12/U13.
Veuillez transmettre au DVOF les feuilles de matchs papier.

ST PRIX ES : Mail du 01 04 22

Pris note de l'annulation du plateau U6/U7 du 02 04 22.

ST PRIX ES : Mail du 01 04 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U10 sur la rencontre n°24367240 à Arnouville Fas.

VAUREAL FCM : Mail du 08 04 22

Pris note du forfait avisé pour la rencontre U10 à Chaumontel-Luzarches Us pour cause de Covid de l'éducateur.

VEXIN AS : Mail du 01 04 22

Pris note de l'absence de vos équipes sur le plateau U6/U7 du 02 04 22

VEXIN AS : Mail du 08 04 22

Pris note de l'impraticabilité du terrain de Nucourt pour les rencontres U10/U11 du 09 04 22 contre Éragny Fc
La commission remet les rencontres au samedi 23 04 22.

VEXIN AS : Mail du 08 04 22

Pris note de l'absence de vos équipes sur le plateau U9 du 09 04 22 à Champagne Sfc.

VEXIN AS : Mail du 08 04 22

Pris note de l'absence de vos équipes sur le plateau U8 du 09 04 22 à Beaumont.

VIARMES-ASNIÈRES OL : Mail du 07 04 22

Pris note de votre impossibilité de participer au plateau U6/U7 du 16 04 22.

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 07 04 22

Pris note du forfait avisé pour la rencontre U13 n° 24368041 à St Prix Es le samedi 09 04 22.



Outil de Gestion Foot Animation et Loisirs

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de Mars 2022, les épreuves suivantes sont intégralement gérées par l'outil Foot Animation Loisirs (FAL) :

- U7
- U9
- U7F
- U9F
- Futsal U7
- Futsal U9

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, les plateaux n'apparaîtront plus dans les PV des commissions Foot Animation, Foot Animation Féminines et Futsal.

Pour consulter vos engagements, rendez-vous :

- Sur le site du DVOF, rubrique : « Epreuves / Foot Animation Loisir » ; sélectionner l'épreuve (catégorie) puis votre club dans la liste.
- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir »

Nous vous rappelons que les feuilles de centre et les feuilles de présence sont à transmettre par l'application FAL :

- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir / Détails »

Retrouver les tutoriels explicatifs sur le site internet du DVOF :

<https://district-foot95.fff.fr/simple/fal-reunion-de-presentation-du-nouvel-outil/>

PLATEAU U6/U7 du 16 04 22

En raison du week-end de Pâques, un sondage va être envoyé aux clubs afin de connaître leur possibilité de participer au plateau U6/U7 prévu le samedi 16 04 22.

PLATEAUX U6/U7 et U8/U9

La Commission vous rappelle les dates des plateaux U6/U7 et U8/U9 fixées jusqu'en fin de saison. Merci d'en prendre note :

U6 /U7	Engagement	Période d'engagement
16 avril 2022	Automatique (Cion Foot Animation	
21 mai 2022		
JND 18 juin 2022	sur Footclubs	01/04/2022-15/05/2022

U8 / U9	Engagement	Période d'engagement
14 mai 2022	sur Footclubs	07/03/2022 au 15/04/2022
11 juin 2022		



PLATEAUX U9 - 3ème PHASE

Comme annoncé lors de la réunion d'information de début de saison, les équipes U9 joueront à 8 (format U10/U11) à compter du Samedi 14 Mai 2022. La commission vous demande de faire vos engagements d'équipes pour les 2 journées à venir sur l'application FAL via Footclubs, à compter du Lundi 7 Mars et jusqu'au 15 Avril 2022.

Centre de ressources		8007 DISTRICT VAL D'OISE FOOTBALL									
Saison		2021-2022									
Epreuve		Challenge U9 (2013) - 8vs8 - 3ème phase									
		Inscriptions FAL du 1er au 31 mars 2022									
				Engagement phase 1 & 2			Engagement Phase 3	Possibilité d'accueillir Donner son choix			
Code club	Nom équipe	Genre équipe	Nombre d'équipes N1	Nombre d'équipes N2	Total saison	Nombre d'équipes	14/05/2022	11/06/2022			
590322	A.S. CHAUMONTEL LUZARCHES	M		2	2						
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	M	2	3	5						
551444	ARGENTEUIL F.C.	M		4	4						
510501	AUVERS ENNERY F.C.	M		4	4						
500611	BEAUCHAMP A.S.	M		5	5						
518657	BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	M		1	1						
526262	BOUFFEMONT A.C.F.	M		2	2						
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	M		1	1						
551988	CERGY PONTOISE F.C.	M	2	4	6						
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	M		3	3						
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	M	2	1	3						
545913	COURDIMANCHE A.S.	M		5	5						
513926	DOMONT F.C.	M		2	2						
551734	ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	M		2	2						
581840	ENT. BEAUMONT MOURS	M		1	1						
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE	M	2	3	5						
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	M		4	4						
542402	FOSSES F. U.	M		3	3						
515375	FRETTOISE E.S.	M		1	1						
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	M	2	1	3						
525937	GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD	M		2	2						
500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	M		2	2						
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	M		2	2						
517377	MONTMAGNY S.	M		2	2						
546116	MONTMORENCY F.C.	M		2	2						
522868	MONTSOULT BAILLET US	M		2	2						
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.	M		1	1						
519844	OSNY F.C.	M	2	2	4						
530273	PARMAIN A.C.	M		1	1						
560812	PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	M		2	2						
550783	PONTOISIENNE J.S.	M		3	3						
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	M		3	3						
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	M	2	5	7						
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95	M		2	2						
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	M	2	3	5						
500695	SARCELLES A.A.S.	M	2	2	4						
549968	ST LEU 95 F.C.	M		3	3						
500565	SURVILLIERS AVENIR	M		1	1						
550638	U. S. PERSAN 03	M		2	2						
538505	VAUREAL F. C. M.	M		2	2						



PLATEAUX U8 - 3ème PHASE

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, la commission vous demande de faire vos engagements d'équipes pour les 2 derniers plateaux U8 de la saison sur l'application FAL via Footclub, à compter du Lundi 7 Mars et jusqu'au 15 Avril 2022.

Centre de ressources	8007 DISTRICT VAL D'OISE FOOTBALL								
Saison	2021-2022								
Epreuve	U8 3ème Phase - Fin de saison								
	Inscriptions FAL du 1er au 31 mars 2022								
			Engagement phase 1 & 2			Engagement FAL 3ème Phase	Possibilité d'accueillir Donner son choix		
Code club	Nom équipe	Genre équipe	Nombre d'équipes	Nombre d'équipes	Total saison	Nombre d'équipes	14/05/2022	11/06/2022	
			N1	N2					
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	M	2	3	5				
551444	ARGENTEUIL F.C.	M		4	4				
522689	ARNOUVILLE F. A.S.	M		4	4				
500611	BEAUCHAMP A.S.	M		3	3				
518657	BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	M		1	1				
526262	BOUFFEMONT A.C.F.	M		1	1				
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	M		2	2				
551988	CERGY PONTOISE F.C.	M	2	4	6				
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	M		3	3				
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	M	2	2	4				
545913	COURDIMANCHE A.S.	M		5	5				
513926	DOMONT F.C.	M		2	2				
581840	ENT. BEAUMONT MOURS	M		1	1				
500712	EZANVILLE ECOUEN U.S.	M		2	2				
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE	M	2	2	4				
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	M		4	4				
542402	FOSSÉS F. U.	M		4	4				
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	M	2	1	3				
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	M		2	2				
517377	MONTMAGNY S.	M		2	2				
546116	MONTMORENCY F.C.	M		3	3				
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.	M		1	1				
519844	OSNY F.C.	M	2	1	3				
560812	PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	M		2	2				
550783	PONTOISIENNE J.S.	M		3	3				
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	M		3	3				
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	M	2	5	7				
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95	M		2	2				
500695	SARCELLES A.A.S.	M	2	2	4				
549968	ST LEU 95 F.C.	M		4	4				
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	M	2	2	4				
500565	SURVILLIERS AVENIR	M		1	1				
519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	M		3	3				
550638	U. S. PERSAN 03	M		2	2				
538505	VAURÉAL F. C. M.	M		2	2				



CHALLENGES U10 & U11 FINALE DEPARTEMENTALE Samedi 23 Avril 2022

Tirage au sort effectué le Lundi 11 Avril 2022 lors de la réunion préparatoire et en présence des responsables des équipes.

Suite au tirage au sort, les équipes qualifiées et composées de 12 joueur(e)s, sont convoquées Samedi 23 Avril 2022 à 09 H 30 sur les installations de MONTMORENCY FC – Parc des Sports Nelson Mandéla – 2 Rue de la Buttes aux Pères à Montmorency, munis de la liste des licences valides (issues de FOOTCLUB) et de 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.

CHALLENGE U10G

Groupe A

ST LEU FC 1
OSNY FC 1
DEUIL-ENGHEN FC 1
ST BRICE FC 1

Groupe B

CERGY-PONTOISE FC 1
ECOEN FC 1
VAURÉAL FCM 1
ENTENTE SSG 1

CHALLENGE U11G

Groupe A

ECOEN FC 1
GOUSSAINVILLE FC 1
ARGENTEUIL RC 1
ERAGNY AS 1

Groupe B

PERSAN US 1
VILLIERS LE BEL FC 1
SARCELLES AAS 1
CERGY-PONTOISE FC 1

CHALLENGE U11F

Groupe A

ENTENTE SSG
ST LEU FC
GONESSE RC
SOISY AM FC

Groupe B

ST BRICE FC
ARGENTEUIL RC
FOSES FU
GARGES FCM



COUPE DU COMITE U12

4^{ème} TOUR Des SAMEDIS 02 et 16 AVRIL 2022

Avenant au règlement de la Coupe du Comité U12 :

4^{ème} tour

Si plusieurs équipes d'un même club se qualifient pour le quatrième tour, ces équipes se retrouveront par paire dans la même poule.

Un club ne pourra pas présenter plus d'une équipe pour la Finale Départementale.

Les 16 équipes qualifiées à l'issue du 3^{ème} tour sont réparties en 4 poules de 4 équipes et la première de chaque poule sera qualifiée pour la Finale Départementale.

Une épreuve de jonglerie sera réalisée impérativement avant les rencontres (13h30) –
(Voir règlement jonglerie à l'article 8)

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles envoyées par le DVOF.

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Début des rencontres à 14h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**

TIRAGE 4^{ème} TOUR du Samedi 02 04 2022

Centre n° 1: SOISY AM FC – Reporté au Samedi 16 04 22

SOISY AM FC 1 – RC ARGENTEUIL 1 - ST OUEN AS 1 – ERMONT AmS 1

Le centre n° 1 est reporté au samedi 16 04 22 en raison d'un match de critérium régional pour les équipes de Soisy AM FC et d'Argenteuil RC le samedi 02 04 22.

MATCHS REMIS

CRITERIUM U10/U11

SÉRIE 3 Poules D-E-F

Matches n° 24365017 - 24365062 & 24365107 le samedi 23 04 22

VEXIN AS 1-2-3 contre ERAGNY AS 3-4-5

SÉRIE 4 Poules M-N-O-P

Matches n° 24367209 - 24367237 - 24367265 & 24367293 le samedi 23 04 22

EAUBONNE CSM 1-2-3-4 contre DEUIL-ENGHIEN FC 1-2-3-4



1er APPEL FEUILLES DE MATCHS

CRITERIUM U10/U11

SOISY AM FC 2 : 1er appel de feuille de match n° 24383476 du 09 04 22 – critérium avenir U10 – Poule A contre VIARMES-ASNIERES OL 2

HERBLAY S/SEINE FC 2 : 1er appel de feuille de match n° 24364569 du 09 04 22 – critérium avenir U10 – Poule B contre ST BRICE FC 2

MENUCOURT AS : 1er appel de feuilles de match n° 24365015 & 24365050 du 09 04 22 – critérium U10/U11 Série 3 Poules D&E – contre GOUSSAINVILLE FC 1&2

ARGENTEUIL RC 8 : 1er appel de feuille de match n° 24366221 du 09 04 22 – critérium U10/U11 Série 4 Poule F – contre BEZONS USO 4

ST LEU FC : 1er appel de feuilles de match n° 243664004 – 24366449 & 24366494 du 09 04 22 – critérium U10/U11 Série 4 Poules J-K-L – contre CERGY-PONTOISE FC 8-9-10

CRITERIUM U12/U13

ST OUEN L'AUMONE AS : 1er appel de feuille de match n° 24367451 du 26 03 22 – critérium avenir U12 – Poule A contre ARGENTEUIL Rc 3

FONTENAY FC : 1er appel de feuille de match n° 24367542 du 26 03 22 – critérium U12/U13 Série 1 Poule B – contre SURVILLERS Av 1

GARGES FCM : 1er appel de feuilles de match n° 24371367 & 24367709 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules A&B – contre OSNY FC 1&2

ST OUEN AS : 1er appel de feuilles de match n° 24367753 & 24367798 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules C&D – contre MENUCOURT As 1&2

DEUIL-ENGHIEU FC : 1er appel de feuilles de match n° 24367754 & 24367799 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules C&D – contre ERMONT Acf 1&2

MONTIGNY OL : 1er appel de feuille de match n° 24367801 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poule C – contre ARNOUVILLE Fas 2

PERSAN US : 1er appel de feuille de match n° 24369225 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule C – contre Puiseux Louvres Fc 2

2^{ème} & DERNIER APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

CRITERIUM U12/U13

GARGES FCM : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24367479 du 19 03 22 – critérium U13 Avenir Poule A – contre ST OUEN AS 2

MAGNY EN VEXIN FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24367511 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 1 Poule A contre AUVERS-ENNERY FC 1

THILLAY ESM : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24371363 & 24367705 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule A&B contre GARGES FCM 3&4



DEUIL-ENGHIEN FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24367748 & 24367793 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poules C&D contre ST OUEN AS 3&4

FOSES FU : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24367794 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule D contre MENUICOURT AS 2

VEXIN AS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24367870 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule F contre GROSLAY FC 2

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24369265 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 4 Poule C contre PERSAN US 3

FAL (Football Animation Loisirs)

1er APPEL FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8/U9 du 12 03 22

RC ARGENTEUIL : 1^{er} appel de la feuille de présence du club RC ARGENTEUIL - centre U8/U9 N1 n° 2 du 12 03 22 à CERGY-PONTOISE FC

ENT. BEAUMONT-MOURS : 1^{er} appel de la feuille de présence du club ENT. BEAUMONT-MOURS - centre U8 N2 n° 14 du 12 03 22 à SOISY AM FC.

BEAUCHAMP AS : 1^{er} appel de la feuille de présence du club BEAUCHAMP AS - centre U9 N2 n° 1 du 12 03 22 à AUVERS-ENNERY FC.

ECOUEEN FC : 1^{er} appel de la feuille de présence du club ECOUEEN FC - centre U9 N2 n° 4 du 12 03 22 à ERMONT AS.

MONTSOULT-BAILLET US : 1^{er} appel de la feuille de présence du club MONTSOULT-BAILLET US - centre U9 N2 n° 11 du 12 03 22 à CHAUMONTEL-LUZARCHES AS.

AMENDES

CRITERIUM U10/U11

BEAUMONT-MOURS ENT : Forfait non avisé de vos équipes 1&2 sur match n° 24364790 & 24364835 du 09 04 22 – critérium 10/U11 – série 2 Poules C&D contre MAGNY FC 1&2

Amende : 2X10€ = 20€

VÉMARS ST WITZ FC : Forfait non avisé de vos équipes 1&2 sur match n° 24364792 & 24364837 du 09 04 22 – critérium 10/U11 – série 2 Poules C&D contre ROISSY US 1&2

Amende : 2X10€ = 20€

CRITÉRIUM U12/U13

VILLIERS LE BEL FC : Feuille de match irrégulière sur rencontre n° 24368031 du 19 03 22 – critérium U12/U13 série 3 Poule A contre CORMEILLAIS ACS 1 (manque n° de match).

Amende : 10€



GOUSSAINVILLE FC : Feuilles de match irrégulières sur rencontres n° 24371369 et 24367711 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules A&B contre THILLAY ESM 1&2 (manque nom du responsable, signature arbitre).
Amende : 2x10€ = 20€

ST BRICE FC : Feuille de match irrégulière sur rencontre n° 24368153 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 3 Poule E contre GOUSSAINVILLE FC 2 (manque référence du match, signature arbitre).
Amende : 10€

BEZONS USO : Feuilles de matchs irrégulières sur rencontres n° 24369175 – 24369221 & 24369311 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 3 Poules A-B&D contre MONTMORENCY FC 1-2&4 (manque signature de l'arbitre).
Amende : 3x10€ = 30€

ENTENTE SSG : Feuille de match irrégulière sur rencontre n° 24369360 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule E contre BEAUCHAMP AS 1 (manque signature de l'arbitre).
Amende : 10€

PLATEAU U8/U9 du 12 03 22

La commission décide d'infliger des amendes aux clubs recevant les plateaux pour documents non transmis (via FAL, courrier ou mail), après 3 relances.

U8 - U9 N1

ERMONT AcF : Centre N°1 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Ermont AcF – Gonesse Rc et Entente SSG.
Amende : 40€

SARCELLES AAS : Centre N°5 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Sarcelles Aas – Soisy Am Fc et St Brice Fc.
Amende : 40€

U8 N2

ARGENTEUIL RC : Centre N°1 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Argenteuil Rc – Cormeillais Acs et Franconville Fc.
Amende : 40€

CHAMPAGNE SFC : Centre N°3 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Champagne Sfc – Adamois Ol – Bruyères-Bernes Usm et Cosmo Taverny.
Amende : 50€

COURDIMANCHE AS : Centre N°4 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Courdimanche As – Ent. Boissy-Corm-Chars-Arron et Cergy-Pontoise Fc
Amende : 40€

GARGES LES G FCM : Centre N°6 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Garges Fcm – Arnouville Fas – Villiers le Bel Fc et Le Thillay Esm.
Amende : 50€

MONTMORENCY FC : Centre N°10 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs Montmorency Fc – Bouffémont Ac -Montmagny Sp et Domont Fc.
Amende : 50€

St BRICE FC : Centre N°12 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs St Brice Fc – Deuil-Enghien Fc – Ecoeu Fc et Fontenay en Paris Fc.
Amende : 50€



St OUEN AS : Centre N°13 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs St Ouen As – Eragny Fc – Herblay s/Seine Fc – Montigny Ol et Osny Fc.
Amende : 60 €

U9 N2

CORMEILLAIS ACS : Centre N°2 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs Cormeillais Acs – Ermont Acf et Argenteuil Fc.
Amende : 40 €

DEUIL ENGHIEU FC : Centre N°3 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs Deuil-Enguien Fc – Bezons Uso – Eaubonne Csm - Montmagny Sp et Entente SSG
Amende : 60 €

MAGNY en Vexin FC Centre N°9 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs Magny en Vexin Fc – Courdimanche As – Herblay s/Seine Fc et Pontoisienne Js.
Amende : 50 €

MONTIGNY OL : Centre N°10 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs Montigny Ol – Cergy-Pontoise Fc – Franconville Fc et Pierrelaye Fc.
Amende : 50 €

PUISEUX-LOUVRES FC : Centre N°13 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs Puisseux-Louvres Fc – Fontenay en Paris Fc – Presles Usl – Soisy AM Fc et Adamois Ol.
Amende : 60 €

Les clubs visiteurs cités peuvent enregistrer leurs feuilles de présence sur FAL si le club recevant ne l'a pas fait.

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le DIMANCHE 8 MAI 2022
Stade Eugène Cognevaut - GONESSE

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 23 AVRIL 2022
Parc des Sports Nelson Mandéla - MONTMORENCY

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 18 JUIN 2022



Prochaine Réunion
Lundi 25 Avril 2022
à partir de 18 h 00